

## Le blocage par la Grèce d'un accord conclu avec Ankara mine la défense européenne

### BRUXELLES

de notre bureau européen

A moins de quinze jours du sommet européen de Séville (21 et 22 juin), les partenaires européens de la Grèce accentuent leur pression sur le gouvernement de Costa Simitis. Depuis le sommet de Laeken, en décembre 2001, les choses ont peu progressé : Athènes continue de bloquer la conclusion des « arrangements permanents » entre l'Union européenne et l'OTAN - clause indispensable pour permettre l'essor de la défense européenne - en refusant d'avaliser un accord à ce sujet conclu avec la Turquie. Josep Piqué, ministre espagnol des affaires étrangères, dont le pays laissera la présidence de l'Union au Danemark à la fin du mois, a multiplié les allers et retours à Athènes, sans succès.

Or il est urgent de conclure, pour au moins deux raisons : s'agissant de la politique de défense, c'est la Grèce qui assumera de facto la présidence semestrielle de l'Union dès juillet (alors que son tour normal

intervient en janvier 2003), en raison de la clause d'exemption dont bénéficie Copenhague dans ce domaine. Etant alors juge et partie, Athènes ne sera pas dans une position favorable pour aboutir à un compromis avec Ankara. C'est, d'autre part, en octobre que les Quinze doivent prendre la relève de l'Alliance atlantique en Macédoine, où celle-ci est engagée dans le cadre de l'opération « Amber Fox » (Renard roux).

Même si les 700 hommes de cette force de protection des observateurs civils sont des Européens, les Quinze se sont liés les mains en prévoyant que cette relève n'aura pas lieu, faute d'un accord sur les « arrangements permanents ». Seul celui-ci permettra la conclusion d'un « accord de sécurité » permettant au Shape (quartier général des puissances alliées en Europe) de passer le relais à l'état-major de l'Union européenne. Si ce retard porte préjudice aux ambitions des Européens en matière de politique étrangère, ce n'est pas uniquement

parce que l'opération en Macédoine constituerait le baptême du feu de leur politique de défense.

Outre qu'il préoccupe les gouvernements des pays balkaniques, ce blocage apporte de l'eau au moulin des responsables américains qui n'ont accepté que du bout des lèvres la volonté d'émancipation de l'Europe en matière de défense : il leur est aisé de prendre prétexte de l'incapacité des Quinze à s'entendre, entre eux et avec l'OTAN, pour accrédi-ter l'idée que leurs ambitions en matière de sécurité collective ne sont pas crédibles. C'est cet enjeu qui repose aujourd'hui sur les épaules de M. Simitis. Le premier ministre grec a plusieurs raisons à faire valoir pour son obstination, mais aucune n'est aussi déterminante que la perspective des élections municipales qui auront lieu en Grèce à la mi-septembre.

Son parti, le Pasok, aujourd'hui en perte de vitesse, accuse, selon les sondages, un retard de 6 à 10 points sur la droite. L'opposi-

tion a fait de la question des relations avec la Turquie un thème majeur de la campagne électorale, restreignant ainsi la marge de manœuvre de M. Simitis. Les objections d'Athènes au « document d'Ankara », négocié par Londres et Washington, sont de deux ordres :

### « Comment imaginer que l'Union pourrait intervenir militairement dans un conflit entre deux pays de l'OTAN ? »

sur la forme, Athènes s'est vu placée devant le fait accompli d'un compromis qui n'a pas été négocié par l'Union européenne. Sur le fond, la Grèce souligne qu'elle ne peut accepter le principe selon lequel des « consultations » auront lieu avec la Turquie (membre de l'Alliance atlantique mais non de l'Union), lorsque cette dernière voudra utiliser les moyens de l'OTAN pour mener une opération dans ce qu'Ankara considère com-

me son environnement géopolitique de sécurité.

Cela revient à donner un droit de veto sur la défense européenne à un pays tiers, insistent les diplomates grecs. « Tout ceci relève d'une lecture névrotique de l'accord d'Ankara, rétorquent plusieurs diplomates, car comment imaginer un instant que l'Union pourrait intervenir militairement dans un conflit opposant deux pays de l'OTAN ? ». Si un accord entre chefs d'Etat et de gouvernement à Séville reste encore aléatoire, une idée fait son chemin : il s'agirait, sans modifier le texte d'Ankara, de l'englober dans une déclaration sur les principes généraux de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), ou de lui adjoindre une annexe tenant compte des objections grecques.

Bref, il faut « élargir l'espace » du document d'Ankara et permettre aux Grecs de sauver la face, explique un ambassadeur de l'Union, qui souligne la complexité du processus en rappelant que « toute nouvelle virgule » doit être acceptée par les deux parties : un va-et-vient diplomatique que ne facilite pas la maladie de Bülent Ecevit, le premier ministre turc.

F. 6.02 p.5 L. Z.